

LA GAZETTE DE CORSEUL

Magazine municipal

Janvier 2023 - Édition n° 85

Meilleurs vœux



Retrouvez toutes les informations
sur www.corseul.fr

SOMMAIRE



P 3 - Édito du Maire

P 4 - Actualités

P 6 - Le Conseil en bref

P 8 - Vie municipale

P 10 - Vie associative et culturelle



Mairie : 02 96 27 90 17

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire :
Lundi et jeudi de 10h30 à 12h
sans rendez-vous

Plus d'informations sur www.corseul.fr

Responsable de la publication : Alain JAN
Rédaction et conception : Mairie de Corseul
Impression : Imprimerie de l'Horloge
Tirage : 1 100 exemplaires

Crédit photos : Dinan Agglomération, Pascal BOUILLON, Philippe BERNARD, Boris COMBE, APE et commission communication

Madame, Monsieur,

L'année 2022 ne nous aura rien épargné. Le Covid, mutants après mutants, a touché plusieurs d'entre nous. La canicule de cet été nous a fait prendre conscience que la ressource en eau n'est pas inépuisable. La guerre de Vladimir Poutine en Ukraine nous oblige, du fait d'une pénurie de gaz et par voie de conséquence une potentielle pénurie d'énergies, à adapter nos comportements au quotidien. Et l'inflation qui en découle impacte fortement le pouvoir d'achat des plus précaires d'entre nous notamment.

Espérons que 2023 ne soit pas dans la continuité de 2022, même si nous savons que nous vivons une période de transitions qui va se dérouler sur plusieurs années. Espérons que ce soit pour le meilleur !

Pour ce qui concerne Corseul, notre bonne santé financière devrait nous permettre d'affronter les difficultés à venir avec une relative sérénité, même s'il nous faudra être vigilants dans la gestion de nos moyens.

Les principaux projets pour 2023 sont les suivants :

- ◆ Viabilisation du Quartier Silicia : 42 lots et 6 lots HLM
- ◆ Implantation d'un pumtrack en haut du terrain de football
- ◆ Réfection de la toiture de la Mairie

- ◆ Prolongement de la voie douce vers le terrain de football, à l'Ouest et vers l'aire de Sonnenbühl, à l'Est
- ◆ Aménagement de l'aire de covoiturage et d'un giratoire de retournement pour les bus scolaires à l'aire de Sonnenbühl
- ◆ Construction de nouveaux sanitaires publics
- ◆ Projet d'espace culturel rue de Lessard (ancienne école privée)
- ◆ Refonte de notre site internet
- ◆ Arrivée d'un podologue au cabinet médical depuis le 1^{er} décembre 2022

Dans les compétences de Dinan Agglomération :

- ◇ Réflexion sur le statut du CIP (Centre d'Interprétation du Patrimoine) et recentrage des thématiques sur l'Antiquité
- ◇ Accueil d'une nouvelle entreprise sur la zone artisanale

Une bonne nouvelle pour clore mon propos :

La population de Corseul continue d'augmenter. En effet, la population communale s'élève à 2 223 habitants et avec la population comptée à part (étudiants...), la population totale est de 2 270 habitants.

Je vous souhaite une belle année 2023.

Meilleurs vœux à chacune et à chacun.

Le Maire,
Alain JAN





Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale a rejoint le réseau LIRICI des 32 bibliothèques de Dinan Agglomération, le 28 octobre. Cette adhésion a été possible grâce à l'engagement de nos bénévoles qui ont continué d'assurer l'accueil du public pendant qu'une équipe de volontaires (étudiants, retraités, jeunes actifs) se chargeait d'indexer les ouvrages. Nous les remercions chaleureusement.

Désormais, chaque lecteur a une carte qu'il peut utiliser dans toutes les bibliothèques du réseau. La carte et le prêt sont gratuits.

Une nouveauté, cette année : nous accueillons les 4 classes de primaire et c'est une réussite car beaucoup d'enfants sont désormais inscrits. Nos bénévoles, qui accueillent le public le mercredi et le samedi, de 10h à 12h et les scolaires, selon un planning élaboré avec les enseignantes, souhaiteraient parfois un peu d'aide. Si vous aimez les livres, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter sur contact@corseul.fr avant de nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Cérémonie de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Les coriosolites étaient nombreux, rassemblés autour du Maire et des anciens combattants pour célébrer le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre.

Parmi eux, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents et des jeunes gens, signe qu'en ces temps troublés, le devoir de mémoire revêt une grande importance. Parmi les jeunes, Clément Bourseul, porte-drapeau, honorait la mémoire de son grand-père, ancien porte-drapeau, décédé cette année.



Formation des agents communaux aux premiers secours



En novembre, les agents communaux de tous les services ont bénéficié d'une formation aux premiers secours ou PSC1 délivrée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Côtes-d'Armor.

Ils ont appris à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

Nous rappelons, ici, que trois défibrillateurs sont implantés sur la commune : à l'extérieur de la Mairie, à l'infirmerie de la salle des sports et à la salle polyvalente.

Nouvelle structure à l'école

Les enfants de maternelle et de CP disposent maintenant d'un nouveau jeu implanté dans la cour à proximité de la salle des sports. Cette nouvelle structure a été accueillie avec joie par les plus petits.



Contrat de territoire

Le 26 octobre, à la Mairie de Corseul, dix-sept maires et trois conseillers départementaux étaient réunis autour d'Alain JAN et Vincent ALLENO, vice-président du Conseil Départemental pour la signature officielle du contrat de territoire.

Ce dispositif favorise la solidarité, soutient l'économie locale par le biais de l'investissement et illustre de manière concrète la volonté du département d'agir pour répondre à l'urgence climatique.

Chaque municipalité dispose d'une enveloppe à utiliser jusqu'en 2027, cette manne financière doit servir des projets à haute valeur sociale et environnementale. Pour la commune de Corseul, elle s'élève à 147 523 €.



Téléthon

Le samedi 3 décembre, plusieurs associations locales conviaient les coriosolites à un geste de solidarité à l'occasion de la 36^{ème} édition du Téléthon.



Les organisateurs avaient concocté un programme sportif ainsi que récréatif : randonnée, badminton, jeux de carte et concert du groupe Coriomusic.

6h VTT « La Romaine »

C'était le retour des 6h de VTT le dimanche 2 octobre 2022. La dernière édition datait de 2017. Après cette longue interruption, Hermann GUITON et Jean-Yves NEUTE de l'Amicale Motocycliste Coriosolite, ne cachent pas leur plaisir devant la réussite de cette nouvelle édition, dont 72 équipes, soit 160 coureurs avaient pris le départ en solo, duo ou trio sur un circuit de 5 km « boueux à souhait ». La section VTT de Corseul était bien représentée sur le circuit.



Séance du 04 octobre 2022

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027

Le Maire informe le CM de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027.

Ce nouveau cadre contractuel répond aux objectifs suivants :

- Soutenir équitablement l'ensemble du territoire costarmoricain
- Améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements réalisés sur les territoires
- Soutenir les communes "rurales"
- Favoriser et valoriser la mutualisation des projets structurants
- Garantir et assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique sur l'ensemble du territoire départemental dans un cadre administratif qui se veut souple et simple,

L'enveloppe déterminée pour notre commune s'élève à 147 523 €.

Le taux d'autofinancement minimum sollicité pour chaque projet est fixé à 30 %. Un seuil « plancher » de subvention, adapté aux spécificités des communes, est fixé comme suit :

Taille (population DGF 2021) commune	Montant minimum de subventions
Communes < 2 000 habitants	10 000 €
2000 habitants < Communes < 7 500 habitants	20 000 €
Communes > 7 500 habitants	50 000 €

1 Groupe 1 « rural » : communes < 2000 habitants strate DGF 2021/ Groupe 2 « urbain » : 2001 < communes < 7500 habitants strate DGF
Groupe 3 « urbain » : communes > 7500 habitants strate DGF 2021

Un audit énergétique sera sollicité pour tous projets de construction, extension, rénovation et réhabilitation de bâtiment public supérieur à 100 000 € HT.

Les opérations devront être engagées au plus tard avant le 31.12.2027 et réalisées dans les trois ans suivant la notification de la décision d'attribution de la subvention de la Commission Permanente du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes et modalités du « Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 » et ses annexes (n° 1 : règlement d'intervention, n° 2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 147 523 € pour la durée du contrat ;

- Autorise le Maire ou son représentant à signer le « Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

PROMESSE DE CONSTITUTION DE MESURES ENVIRONNEMENTALES BOISEMENT COMPENSATEUR SUR PARCELLES COMMUNALES

Le Maire expose au CM les motifs justifiant la signature d'une convention pour la mise en œuvre de mesures compensatoires entre la commune et la société IEL Développement dont le siège social est situé à Saint Briec (22000), 41 ter boulevard Carnot, en charge de recherches de sites propices à l'installation de centrales solaires photovoltaïques au sol, à la réalisation d'études de préféabilité et de faisabilité ainsi que la production d'électricité par l'utilisation des énergies renouvelables.

La société IEL a pour projet d'implanter une centrale solaire sur la commune d'Aucaleuc et à ce titre, mettre en place un boisement compensateur sur la parcelle communale cadastrée, section YR n° 52 d'une superficie de 1ha 44a 55ca dont les conditions sont précisées dans la convention jointe.

Il est demandé au CM d'autoriser le Maire :

- À signer ladite promesse de constitution et tout document s'y rapportant
- À signer toute promesse de constitution de mesures environnementales et tout document s'y rapportant
- À procéder à toute démarche nécessaire à la bonne exécution du dossier.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES

Une subvention de 4 000 € a été attribuée à l'Amicale Laïque Foyer d'Éducation Populaire et une subvention de 329 € au Football Club Plélan Vildé Corseul.

Les Présidents et membres d'associations ne prennent pas part aux délibérations ni au vote des subventions les concernant.

ÉTAT DES DÉLÉGATIONS - INFORMATION SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

- Poteau incendie « Chanteloup » 3 100.32 €
- Petit outillage service technique 559.15 €
- 2 meubles bas école 1 133.70 €
- Jeux garderie 687.31 €
- Draps dortoir école 524.40 €
- Capteurs CO2 école (subv. 1 224 €) 1 969.14 €



Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Elles sont également consultables en Mairie.

Séance du 20 décembre 2022

LOTISSEMENT COMMUNAL QUARTIER SILICIA - 42 LOTS - BT/EP 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} PHASES

RÉSEAU ÉLECTRIQUE :

Le projet d'alimentation basse tension prévu pour le lotissement communal des Mottes (Silicia), présenté par le Syndicat d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE22) présente un montant estimatif de 150 000 € T.T.C.

À titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 décembre 2019, la participation financière communale calculée sur la base de l'étude s'élève à 62 500 €.

RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le projet d'éclairage public prévu pour le lotissement communal des Mottes (Silicia), présenté par le SDE22 présente un montant estimatif de 13 608 € T.T.C (1^{ère} phase) et 68 688 € T.T.C (2^{ème} phase).

À titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 décembre 2019, la participation financière communale calculée sur la base de l'étude s'élève à 8 190 € (1^{ère} phase) et 41 340 € T.T.C (2^{ème} phase).

INFRASTRUCTURES TELECOMMUNICATIONS :

Il convient de confier au SDE22 la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique prévu au lotissement communal des Mottes (Silicia) pour un montant estimatif de 54 700 € T.T.C (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie).

À titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical le 20 décembre 2019, la participation financière communale calculée sur la base de l'étude s'élève à 36 446.67 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la participation financière de 62 500 € (réseau électrique), la participation financière de 8 190 € (phase 1) et 41 340 € (phase 2) du réseau éclairage public et approuve la participation financière de 36 446.67 € (infrastructures télécommunications), soit une participation financière communale pour un montant de 148 476.67 €. Les crédits seront inscrits au prochain budget primitif.

CRÉATION D'UN PARCOURS DE GLISSE UNIVERSELLE (PUMPTRACK)

Le Maire présente à l'assemblée le projet de création d'un parcours de glisse universelle (pumptrack) qui serait aménagé près du terrain de football.

OBJECTIFS :

- Répondre à une demande récurrente des jeunes et de leur famille en complément des infrastructures déjà implantées sur le site.
- Encourager la pratique d'une activité régulière en proposant une offre variée à tous les publics
- Mettre à disposition et accroître l'offre sportive en libre accès à destination de tous, y compris aux personnes en situation de handicap.
- Permettre une pratique en sécurité et un accès sécurisé en toute autonomie car les différentes voies douces communales convergent vers le site d'implantation du projet
- Structure multigénérationnelle pour trottinettes, vélos, rollers, skates, fauteuils roulants...

Le Maire présente le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes de dépenses	Dépenses prévisionnelles HT	%
Travaux	93 280 €	
Coût du projet	93 280 €	100

Postes de recettes	Recettes prévisionnelles HT	%
DSIL	27 984 €	30
DETR	27 984 €	30
Sous-total	55 968 €	
Autofinancement commune	37 312 €	40
Coût du projet	93 280 €	100

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET COMMUNAL

Le Maire explique à l'assemblée qu'il conviendrait de revoir le site internet communal afin de travailler avec une interface plus actuelle, plus interactive et plus sécurisée. Le Conseil Municipal approuve le projet.

PROJET DE CRÉATION D'UN ESPACE CULTUREL ET DE TOILETTES PUBLIQUES RUE DE LESSARD

Le Maire propose à l'assemblée un projet de création rue de Lessard d'un espace culturel et de toilettes publiques. Le CM n'émet aucune opposition à ce projet et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires auprès d'un bureau d'études.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Par délibération du 17 décembre 2022, le CCAS a renouvelé pour 2023 la subvention de 250 € accordée aux trois organismes suivants : Secours Populaire, Les Restos du Cœur et La Croix Rouge.

ÉTAT CIVIL



Naissance

27 novembre 2022, Mëwenn COUPEL, 24 Tréfort

PACS

23 septembre 2022 : Victor BROCHU et Jessica GRIMAUD, 6 La Furaudais

06 octobre 2022 : Jordan DUFOURT et Chloé CORBEL, 6 La Ville au Gris

14 octobre 2022 : Gaëtan COUPEL et Sarah LAMÉ, 24 Tréfort

21 octobre 2022 : Hakim LATAFI et Claude LAJON, 20 rue des Genêts - Domaine de la Mettrie

30 décembre 2022 : Nathan MERER et Gaëlle HAMON, 1 Le Petit Ecomatz

Mariage

17 septembre 2022 : Antonin GUILLEMOT et Lucie ALLORY, 11 La Moignerais

Décès

14 septembre 2022 à Saint-Malo, Jacques RENAULT, 2 La Ville Martin

25 septembre 2022 à Dinan, Annie JAMES épouse DEFFAINS, 1 rue de la Basse Mettrie

05 octobre 2022 à BEAUSSAIS-SUR-MER, Jérôme JÉGU, Le Grand Ecomatz

12 octobre 2022 à CORSEUL, Eugène DRUAIS, 5 chemin du Ray

20 octobre 2022 à DINAN, Monique JOFFROY, 12 rue de l'Arguenon

21 novembre 2022 à DINAN, Henriette GUTTMANN veuve CAZAT, 5 La Ville Ory

01 décembre 2022 à CORSEUL, Olivier KOCH, La Forestrie

09 décembre 2022 à SAINT-MALO, Sylvie LESENNE, 7 Lotissement de Buhen



Pourquoi faut-il le faire ?

Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement).



Édition 2023 : Ouverture des inscriptions au Service National Universel (SNU)

Le SNU est accessible à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. En 2023, trois jours de cohésion sont proposés à chaque jeune de 15 à 17 ans, en fonction de sa zone de congés scolaires :

- ◇ un premier séjour du 16 au 28 avril pour la zone B
- ◇ un deuxième séjour du 11 au 23 juin pour toutes les zones
- ◇ un troisième séjour du 4 au 16 juillet pour toutes les zones

Le Service Nationale Universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :

- Faire vivre les valeurs et les principes républicains
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

URBANISME



Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées (déclarations préalables, permis de démolir) déposées en Mairie depuis le 12 septembre 2022 (accordées ou en cours d'instruction).

N° dossier	Adresse	Nature des travaux
DP 022 048 22 C 0064	5-7 La Giendrotais	Modification d'ouverture
PC 022 048 22 C 0015	8 Sainte Eugénie	Carport
DP 022 048 22 C 0065	35 rue des Violettes	Clôture
DP 022 048 22 C 0066	4 La Favrais	Fenêtres de toit
DP 022 048 22 C 0067	7 La Hestrinai	Clôture et portail
PC 022 048 22 C 0016	17 rue du Lin	Maison individuelle
DP 022 048 22 C 0068	4 rue du Docteur Guidon	Châssis de toit
DP 022 048 22 C 0069	8 Coetmihac	Véranda
DP 022 048 22 C 0070	26 Tréfort	Clôture
DP 022 048 22 C 0071	1 chemin du Ray	Changement des menuiseries et clôture
PC 022 048 22 C 0017	La Grande Boixière	Hangar et panneaux photovoltaïques
PC 022 048 22 C 0018	36-37 rue des Genêts - Domaine de la Mettrie	Deux maisons groupées - Lot A
PC 022 048 22 C 0019	38-39 rue des Genêts - Domaine de la Mettrie	Deux maisons groupées - Lot B
PC 022 048 22 C 0020	40-41 rue des Violettes - Domaine de la Mettrie	Deux maisons groupées - Lot C
PC 022 048 22 C 0021	42-43 rue des Violettes - Domaine de la Mettrie	Deux maisons groupées - Lot D
PC 022 048 22 C 0022	6 Lisoreux	Extension d'une stabulation
DP 022 048 22 C 0072	16 La Touraudais	Clôture
PC 022 048 22 C 0023	24 Tréfort	Garage et clôture
DP 022 048 22 C 0073	22 La Poissonnai	Générateur photovoltaïque
DP 022 048 22 C 0075	2 bis La Hestrinai	Panneaux photovoltaïques
DP 022 048 22 C 0076	3 La Ville es Denis	Panneaux photovoltaïques
DP 022 048 22 C 0077	7 Le Bois Guillaume	Piscine
DP 022 048 22 C 0078	Les Vaux	Bureaux modulaires et rampe d'accès
PD 022 048 22 C 0007	Les Vaux	Bâtiments

Du côté de l'Association des Parents d'Élèves

L'APE de Corseul mène, depuis plusieurs années déjà, des actions afin d'aider financièrement l'équipe pédagogique de l'école publique à réaliser divers projets au profit de nos enfants.



Au cours de cette année scolaire, vous avez déjà eu l'occasion de nous retrouver dans plusieurs manifestations telles que : repas à emporter, photo de classe, vente de sapins, passage du Père Noël dans les classes avec

distribution de cadeaux, et plus récemment l'arbre de Noël.

Comme chaque année, l'appel aux bénévoles est capital dans le bon déroulement des activités, et c'est avec plaisir que nous accueillerons encore de nouveaux parents qui souhaiteraient nous aider à maintenir le dynamisme de l'association et proposer de nouvelles idées ! Nous avons, d'ailleurs, à cet effet mis en place un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges et d'être au plus près de ceux-ci (inscriptions sur demande). Nous sommes toujours joignables via notre mail : apecorseul@gmail.com. Ainsi, nous espérons pouvoir continuer encore longtemps nos actions et comptons sur votre soutien et votre présence lors de celles-ci.

La Chaîne de l'Espoir : une longue présence au Burkina Faso

L'association « La Chaîne de l'Espoir » a été fondée en 1984 par Fernand et Marguerite LELANDAIS qui, jusqu'en 1989, lors de nombreux voyages au Burkina Faso, organisèrent l'aménagement de centres de soins, de rééducation et l'envoi de nombreux matériels. En 1989, ils décidèrent de s'établir au village de Tiekouna afin d'aider la population.

Depuis, le bilan des actions entreprises pendant 33 ans par les bénévoles au village de Tiekouna est impressionnant. L'association a totalement financé la construction et l'aménagement de l'école primaire (6 classes) et plus récemment, celle du collège et des logements pour les professeurs.



D'autres actions contribuent à améliorer le quotidien des habitants : création d'un centre de soins, réalisation de 4 forages et creusement de puits pour apporter l'eau potable au village. Environ 300 tricycles et une dizaine de voiturettes ont été distribués aux personnes en situation de handicap et 1 000 vélos aux apprentis pour leur permettre de poursuivre leur cursus dans la ville voisine de Banfora. Aujourd'hui, les maraîchers peuvent aussi irriguer grâce à la mise en place de 300 motopompes.

Pour soutenir toutes ces actions, l'association peut s'appuyer sur le « Maillon », boutique créée en 1997

en lieu et place de l'ancien magasin d'exposition de Fernand et Marguerite LELANDAIS.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de l'électricité au village et l'association veut se saisir de l'opportunité pour aider davantage les locaux.

Dès janvier, Marion ROCHE se rendra sur place, et s'assurera que le branchement est réalisable à la bibliothèque, à la maison des jeunes, au dispensaire ou dans les bâtiments administratifs.

En dehors des travaux de construction ou de forage, l'association vient en aide aux jeunes dans leur scolarité, elle achète des denrées alimentaires et des médicaments et aide les petits commerçants à renouveler leur stock pour pérenniser leur activité. Tous les achats sont effectués sur place auprès des commerçants locaux et les travaux sont réalisés à partir de matériaux fabriqués et achetés sur place par les entreprises de proximité.

L'association donne rendez-vous le **10 juin 2023** pour un défilé de mode à la salle polyvalente de Corseul.

Les bénéfices de cette soirée aideront à poursuivre l'œuvre entreprise par Fernand et Marguerite LELANDAIS.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Pour les ENFANTS

Le Samedi matin
10h30-11h30

40€

ROLLER
encadré par Les Patineurs de l'Arguenon de CRÉHEN

Le Mardi fin d'am

45€

CAP SPORTS

Le Samedi après-midi

60€

ECOLE VTT
encadrée par Station Sports Nature de JUGON

Le Mercredi après-midi

90€

PARKOUR FREE RUN
encadré par Breizh Motion Academy

Pour les ADOS et les ADULTES

Le Dimanche matin

10€

V.T.T.

Le Mercredi à 19h et le Dimanche matin 9h30

MARCHE - RUNNING

10€

Le Mardi et le Vendredi à 18h00

10€

Corio Muzic
(Rencontres musicales)

Le mercredi de 18h à 19h

10€

Section photos
(adultes)

Le Lundi am

25€

Les doigts Agiles
(Travail Manuel pour adultes)

Le Mardi matin, le Jeudi matin et soir

80€

PILATES - YOGA

Le Lundi

30€

MULTISPORTS
18h : Ados (- de 16 ans)
19h : Adultes (+ de 16 ans)

Le mercredi après-midi

90€

PARKOUR FREE RUN
encadré par Breizh Motion Academy

Amicale Laïque Foyer d'Éducation Populaire

L'Amicale Laïque Foyer d'Éducation Populaire de Corseul vous propose des activités culturelles et sportives pour tous les âges. Il reste des places dans certaines d'entre elles.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

amicalelaiquecorseul@gmail.com

L'Écurie de l'Étrat

A.C.E.
ASSOCIATION CAVALIERS DE L'ÉTRAT

SALON DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET HUMAIN

La Nogatz
22130 Corseul
06.13.83.34.47
acetrat22@gmail.com
<https://ecuriedeletrat.com>



Amicale Bouliste Curiosolite

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 20 janvier 2023 à 14h30, salle Mulon, suivi de la remise des coupes aux vainqueurs féminins et masculins. Ouverture du club le mardi et le vendredi après-midi à 14h et concours le dernier vendredi du mois.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

Assemblée générale : 20 janvier 2023 - Salle Mulon - Amicale Bouliste Curiosolite

Après-midi musical animé par le groupe coriosolite « Les Ros'and Guys » et Salon de thé : 5 février 2023 - Salle polyvalente - Amis du Relais Paroissial

Assemblée générale : 18 février 2023 - Salle Mulon - Amicale Motocycliste Curiosolite

Assemblée générale et repas : 18 février 2023 - Salle polyvalente - ACTL

Assemblée générale : 3 mars 2023 - Salle Mulon - Amis du Jumelage

Après-midi théâtral : 5 mars 2023 - Salle polyvalente - Gym Coriosolite et Amis du Jumelage

Soirée théâtrale : 18 mars 2023 - Salle polyvalente - Amis du Relais Paroissial

Repas Karaoké avec soirée dansante : 25 mars 2023 - Salle polyvalente - ALFEP

Repas de Printemps : 02 avril 2023 - Salle polyvalente - ACTL

Chasse aux œufs : 05 avril 2023 - APE

Randonnée VTT et pédestre « La Coriosolite » : 14 mai 2023 - RDV Plan d'eau et foyer des sports - ALFEP

Vide-greniers : 14 mai 2023 - Hall des sports - APE

Moto cross : 3 juin 2023 - Site du Val de Gravel - AMC

Défilé de mode : 10 juin 2023 - Salle polyvalente - Chaîne de l'Espoir

Salon du bien-être animal et humain : 18 juin 2023 - La Nogatz - Écurie de l'Étrat

Fête de l'école : 1^{er} juillet 2023 - Terrain des sports - APE

À Coriosolis, équipement de Dinan Agglomération, venez découvrir les vestiges et sites archéologiques de Corseul, capitale antique des Coriosolites du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle de notre ère.

À Coriosolis, plongez dans la ville gallo-romaine à travers des maquettes des sites archéologiques et des objets retrouvés lors des fouilles, témoignant de la richesse de la cité. Un dispositif 3D vous offre également l'occasion de vous immerger dans une cérémonie religieuse au Temple de Mars au II^e siècle après J.-C. grâce à des casques de réalité virtuelle.

À proximité de Coriosolis

Vous pouvez visiter toute l'année les trois sites archéologiques mis au jour sur Corseul :

- La domus du Clos Mulon (en face du CIP Coriosolis)
- Le quartier urbain de Monterfil (à 200 m)
- Le Temple de Mars (à 3 km) : sur place, vous pourrez télécharger gratuitement l'application ludique de réalité augmentée " Temple de Mars 3D " sur Google Play et Apple Store.

LES ANIMATIONS 2023

Tout au long de l'année, le CIP organise des événements qui permettent de découvrir l'histoire antique de Corseul sous un angle original.

Pendant les vacances scolaires : Anima'vac pour les enfants de 7 à 12 ans.

Mai : Nuit de Coriosolis (dans le cadre de la Nuit Européennes des Musées) :

Contes par la compagnie « La création continue » (59) avec une ambiance sonore créée par les élèves de cycle 3 de l'école de Corseul.

De juin à novembre : nouvelle exposition temporaire

HORAIRES 2023

NOUVEAUTÉ : ouverture pendant les vacances d'hiver du 14 au 24 février du mardi au vendredi de 14h à 18h

Ouverture pour la saison du 1^{er} avril au 5 novembre 2023.

Avril, mai, juin, septembre et octobre : du mardi au vendredi et le dimanche, de 14h à 18h.

Juillet et août : du mardi au vendredi, de 14h à 18h et le week-end, de 10h à 13h et de 14h à 18h

Accueil des groupes toute l'année sur réservation.



Barbotons dans la rivière :

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...



Du lundi 6 février au vendredi 3 mars 2023

→ **Du 11 au 26 février**, pendant les vacances scolaires Zone B :
9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi

→ **Du 6 au 10 février et du 27 février au 3 mars** :
14h-17h30, du lundi au vendredi

(matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)



Entrée libre et gratuite. Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des Grands Moulins, 22270 JUGON LES LACS